

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17.02.2026

Date de convocation : le 12 février 2026

Ouverture de Séance : 18h30

En exercice : 14

Présents : 11

Nombre de procuration : 1

Votants : 12

PRESENTS : Christian ROUX, Max BERNARD, Yvan BIOUS, Isabelle CHION VALLIER, Fabienne CROZE, Colette GIROUD, Richard HAUTON, Antoine PIETRERA, Denis QUANTIN, Alice SERTOUR, Marie-Christine VIOLA.

ABSENTS : Marina CORDONNIER, Patrice LETOURMY pouvoir à Max BERNARD, Yvan ROUFET.

Secrétaire de séance : Fabienne CROZE

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026
- Agenda
- Point Communauté de Communes du Trièves
- Motion TE 38
- Commissions communales :

Village Digital

Finances/Budget/ Ressources Humaines

Ecole/Jeunesse

Travaux / Urbanisme

Vie Locale/Communication/Culture

Environnement/Cadre de vie

Agriculture

Points divers

1. Nomination du secrétaire de séance

Madame Fabienne CROZE est nommée secrétaire de séance.

Vote pour à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026

Les conseillers municipaux ont tous été destinataires du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026.

Après relecture et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
DECIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du 20 janvier 2026.

Adopté à l'unanimité

3. Agenda

➤ Mercredi 18 février à 18h : commission finances

- Jeudi 19 février à 14h : commission révision listes électorales
- Lundi 23 février à 18h30 : conseil communautaire
- Mardi 24 février à 14h : Epode restitution des scénarios
- Mardi 24 février à 19h : AG Serpaton
- Mardi 3 mars à 18h : conseil municipal dédié au budget
- Mercredi 4 mars à 20h : commission agriculture, alimentation, forêts (CC Trièves)
- Jeudi 5 mars à 18h15 : commission Aménagement (CC Trièves)
- Samedi 7 mars à 9h30 : CA CCAS
- Lundi 9 mars à 18h30 : Conseil Communautaire
- Jeudi 12 mars : budget du SIAM
- Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales.
- Lundi 30 mars à 18h : conseil d'école.

4. Point Communauté de Communes du Trièves

- RAS

5. Motion relative à la compétence « distribution d'électricité et de gaz »

➤ La distribution d'électricité est historiquement un service public local depuis la loi de 1906, confié aux communes et à leurs groupements. Ce modèle, fondé sur une organisation de proximité, a fait preuve de son efficacité et n'a jamais été remis en cause, y compris lors de la nationalisation du secteur en 1946. Les élus ont toujours considéré qu'une intercommunalité spécialisée était la plus à même d'exercer la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité, notamment pour la maîtrise d'ouvrage des réseaux basse tension en zones rurales.

En Isère, le syndicat d'énergie TE38 exerce cette mission depuis plus de 30 ans pour la quasi-totalité des communes, avec un budget annuel d'environ 60 M€. L'essentiel de ses investissements est consacré à la modernisation, à la sécurisation et au renforcement des réseaux, afin de garantir une qualité de service homogène entre territoires, d'améliorer la résilience face aux aléas climatiques et d'accompagner la transition énergétique, marquée par le développement des énergies renouvelables raccordées aux réseaux de distribution.

La remise en cause de ce modèle ferait peser un risque majeur sur les réseaux ruraux : baisse des investissements ou hausse significative de la facture des usagers pour maintenir un niveau d'équipement suffisant. Aujourd'hui, TE38 prend en charge l'intégralité des investissements d'électrification rurale, financés notamment avec le soutien du FACE, sans reste à charge pour les communes. Ce principe pourrait disparaître si la compétence d'autorité organisatrice était transférée au Département ou placée sous son contrôle, comme l'envisage le gouvernement dans le cadre d'un futur projet de loi sur la décentralisation.

Au-delà des réseaux, la compétence d'AODE constitue le socle structurant de l'action du syndicat d'énergie. Sa remise en cause fragiliserait l'ensemble des missions portées par TE38 : éclairage public, groupements d'achat d'électricité et de gaz, contrôle des concessions, performance énergétique des bâtiments publics, aides à la rénovation, mobilité décarbonée, cartographie des réseaux, développement et production d'énergies renouvelables... **C'est donc l'équilibre global, l'efficacité et, à terme, l'existence même du syndicat d'énergie, ainsi que l'ensemble des actions qu'il mène pour les collectivités, qui seraient menacés.**

Face à ces enjeux, une mobilisation collective est indispensable. Le Comité Syndical de TE38, réuni le 15 décembre, a déjà adopté une motion à l'unanimité pour s'opposer à ce projet.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'en faire de même.

Après relecture et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE d'adopter la motion proposée.

Vote « pour » à l'unanimité

6. Commissions communales

Village Digital

➤ Plusieurs fibres ont été tirées entre la mairie et les bâtiments communaux mais avec quelques difficultés techniques pour le passage dans les fourreaux.

PBSCO a transmis un devis d'un montant de 18 889 € pour les réseaux internet et téléphoniques de la mairie, de l'école, de la Maïsou et de la chaufferie.

Finances / Budget :

➤ La commission se réunira le mercredi 18 février.

Ressources Humaines :

➤ RAS

Ecole/Jeunesse

➤ Ecole :

➤ Cantine : RAS.

➤ Périscolaire : la prochaine convention est en cours d'élaboration.

Urbanisme & Travaux

➤ Deux autorisations ont été reçues en mairie : une déclaration préalable et un permis de construire.

➤ La prochaine commission se réunira le lundi 23 février.

➤ La révision du schéma directeur de l'assainissement est à prévoir. Il faut consulter un bureau d'études. L'Agence de l'eau accompagne les communes dans la mise en œuvre de ce schéma directeur qui est à réactualiser tous les 10 ans, notamment pour pouvoir bénéficier des subventions.

Vie locale/Communication/Culture

➤ La première réunion préparatoire pour l'organisation de la Foire de Puce a eu lieu lundi.

Environnement/Cadre de Vie

➤ RAS

Agriculture

➤ RAS

7. Divers

➤ Projet d'achat de la Gelinotte.

➤ Une réunion publique organisée par l'équipe « Sinard : bien vivre notre ruralité, Ensemble construisons l'avenir » est prévue le 10 mars.

=====

La séance est levée à 19h45